



Vous vous sentez...

mal ?

triste ?

irritable ?

agacé par tout ?

inquiet ?

Parlez-en maintenant à
votre médecin.

Des psychologues et
orthopédagogues cliniciens
conventionnés sont disponibles et
facilement accessibles



Dans un but préventif, vous pouvez consulter un.e psychologue de première ligne pour réaliser une série d'**interventions à court terme**.



4 séances remboursées par an

(renouvelable 1 fois, soit maximum 8 séances annuelles)



Renseignez-vous auprès de votre médecin *

sur les conditions de cette offre ** et demandez une prescription spécifique



Consultez la liste des psychologues et orthopédagogues de première ligne reconnus :

▶ <http://bit.ly/trouverunPPL>



Prenez un rendez-vous

avec le professionnel de votre choix



Allez au rendez-vous avec votre carte d'identité et votre prescription

(possibilité de consultation par vidéo pendant les mesures de confinement)



Quote-part personnelle

de 11,20€ par séance (ou 4€ si intervention majorée)

Plus d'informations :

<http://bit.ly/soinspsychologiquespremiereligne>

* médecin généraliste, (pédo)psychiatre, médecin du travail, médecin PSE/CPMS/ONE, pédiatre ou gériatre

** Durant la crise sanitaire COVID-19 : offre temporaire pour les moins de 18 ans et plus de 65 ans